

#Avenir - Actions sectorielles - Industrie

Métiers et emplois visés :

Tous types d'emplois par rapport à son niveau de qualification

Public concerné :

Demandeur.euse d'emploi
Jeune 16-29 ans
Individuel.le autre

Objectifs de la formation :

Les objectifs du dispositif ?

L'action sectorielle vous permettra de découvrir une filière, un secteur professionnel, ses métiers et les formations en liens avec les besoins d'un territoire.

Grâce à une alternance d'environ 6 semaines entre un organisme de formation, ses plateaux techniques et une entreprise, vous pourrez acquérir des gestes professionnels, apprendre à adopter le bon comportement en entreprise et conforter votre projet dans cette filière.

Ce dispositif est accessible aux normands :

- En recherche d'emploi, sans inscription obligatoire à Pôle Emploi ;
- Ayant besoin d'élargir ses choix professionnels.

Contenu de la formation :

- Découvrir une filière, un secteur professionnel, ses métiers et les formations
- Adopter le bon comportement professionnel en entreprise
- Élargir les choix par la découverte des techniques professionnelles sur un plateau technique
- Préparer son immersion en entreprise
- Vivre une immersion en entreprise
- Capitaliser l'expérience (réflexivité et valorisation des compétences)

Méthodes et outils pédagogiques :

L'action sectorielle c'est 6 semaines pour découvrir un secteur porteur dans le Sud Manche, avec 140 heures en centre de formation et en plateaux techniques, et 70 heures de stage en entreprise ! Le plateau technique pour l'action sectorielle "Découvrez les métiers de l'industrie " se situe à Saint Hilaire du Harcouet

Modalités d'enseignement :

Formation entièrement présentielle

Durée indicative en centre de formation :

140 heures

Durée indicative en entreprise :

70 heures

Pré-requis :

- Avoir 16 ans à l'entrée en formation

Intégration via l'étape « d'Analyse des besoins en formation » d'une durée moyenne de 20 heures qui permet aux bénéficiaires d'effectuer un état des lieux de leur parcours personnel et professionnel. Ainsi, sera réalisé un entretien à minima afin de vérifier l'opportunité et l'adhésion du candidat. Ce dispositif est accessible aux normands :

- En recherche d'emploi, sans inscription obligatoire à Pôle Emploi,
- Sans emploi ou occupant un emploi à temps partiel,
- Salariés en insertion conformément au cadre d'intervention du dispositif formation des salariés en insertion (PEC, contrats adultes relais, salariés IAE, Salariés EBE)

Le public visé devra, selon les situations, être :

- En démarche d'orientation et/ou de reconversion professionnelle, et ayant besoin d'élargir ses choix professionnels,
- En recherche d'un accompagnement dans la mise en œuvre de son projet de retour à l'emploi.

Modalités d'admission :

Sur entretien

Niveau d'entrée :

Obligatoire : information non communiquée

Niveau de sortie :

sans niveau spécifique

Validations :

attestation de compétences

Financement :

Financement sur fonds publics

Tarif de référence :

0€ / heure - financement Région

Lieu(x) de formation :

GRANVILLE

Accès Handicapés :

Notre référent handicap se tient à la disponibilité de toutes personnes en situation de handicap qui souhaite effectuer cette formation

Renseignements et inscriptions

Nom du contact : Lise-Marie BELLOT

Téléphone : 02 33 79 02 79

Courriel : avenir.sudmanche@ac-normandie.fr